

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 49

**Artikel:** Banquet de la Société chorale "l'Harmonie suisse" à Paris  
**Autor:** B.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182945>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### AVIS

Les nouveaux abonnés pour l'ANNÉE 1875 recevront le journal gratuitement d'ici au 31 décembre 1874.

#### Banquet de la Société chorale « l'Harmonie suisse, » à Paris.

La Société « l'Harmonie suisse » célébrait le 22 novembre, le 15<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, dans les vastes salons des Nouvelles Vendanges de Bourgogne, ce rendez-vous traditionnel de nos sociétés populaires.

Des guirlandes de verdure entrelacées aux banderoles flottantes qui portaient la croix blanche sur les couleurs cantonales, couraient tout le long de la salle. La décoration était du meilleur goût et d'un effet ravissant, que complétaient les faisceaux de lumière de la soirée.

Inutile d'ajouter que beaucoup de discours ont été prononcés. Le programme musical a été exécuté par les deux Sociétés « la Chorale et l'Harmonie, » qui chantaient à tour de rôle nos hymnes nationaux : « La Croix de l'Helvétie, » « le Rufst du mein Vaterland, » etc., etc., etc. M. Offenbach, qui dirigeait l'Harmonie, a fait exécuter aussi divers morceaux de sa composition, entre autres le chœur : « Vive la Suisse ! » paroles de Aug. Brun.

Après un chaleureux discours d'ouverture de M. le président Hefti, MM. le ministre Kern, Perrenoud, président de la Société de secours mutuels ; Marquard, trésorier de la Société helvétique ; Gattiker, seul membre fondateur survivant de l'Harmonie, se sont tour à tour fait applaudir par l'assemblée, électrisée pour ainsi dire à l'idée des grands souvenirs rappelés par ces orateurs. Les absents et les morts n'ont pas été oubliés dans cette fête qui avait également pour but la célébration de l'anniversaire du serment du Grütli. Le président de la Société suisse de gymnastique a prononcé quelques paroles énergiques empreintes d'un véritable sentiment patriotique. La bienfaisance, la patrie, la France, ont fait l'objet des discours de MM. Urben, Bolomey et Martin.

A propos de bienfaisance, disons que la quête au profit des Suisses nécessiteux a été assez fructueuse.

Nous ne passerons pas sous silence, avant de ter-

miner ce compte-rendu sommaire, les frénétiques applaudissements qui ont accueilli le passage suivant d'un à-propos en vers de M. Auguste Brun, récité par l'auteur :

« La raison doit toujours se taire  
 « Quand la parole est au canon,  
 « Quand les plus forts ont sur la terre  
 « Et la puissance et le renom.  
 « Nous qui portons, sous la croix blanche,  
 « L'étendard de la liberté,  
 « Aux Français qui diront : « Revanche »  
 « Répondons tous : « Fraternité ! »

Cette soirée a été, en effet, la fête de la fraternité et de l'Harmonie.

Un bal a suivi le banquet.

B.

De nos jours, où chacun prend part aux affaires du pays, où les moindres actes administratifs des autorités sont contrôlés et jugés par les citoyens, où tout ce qui touche au domaine politique est publié, commenté par les nombreux organes de la presse, il est intéressant de faire remarquer le contraste de cet état de choses avec ce qui existait encore chez nous il n'y a pas quatre-vingts ans, c'est-à-dire à la veille de la Révolution helvétique de 1798. Nous lisons à ce sujet, dans les manuscrits d'un Lausannois, qui était alors étudiant à l'Académie de Lausanne, les détails qui suivent :

#### La vie publique d'autrefois.

« Si l'on voulait comparer, sous le point de vue politique, un jeune homme, un étudiant de 23 ans de cette époque-là avec un jeune homme d'aujourd'hui de même âge, on tomberait dans une grande erreur. Sous l'ancien gouvernement de Berne, on demeurerait complètement étranger à la politique. Un silence de mort régnait à cet égard dans le pays, si l'on excepte peut-être quelques hommes d'un âge mûr, qui, par leurs emplois ou par leur position particulière, avaient quelque connaissance de l'organisation du gouvernement dont nous étions les sujets, et qui en faisaient quelquefois l'objet de leurs secrets entretiens. Aucune leçon sur la Constitution du pays n'était donnée dans l'Académie ; il semblait même qu'on avait peur d'en parler. Aucun journal, aucun ouvrage ne venait jeter quelque jour sur ce grand objet. En un mot, nous étions aussi étrangers au gouvernement de notre